

Avignon, le 20 JAN. 2006

**CLAUDE HAUT**PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT  
SÉNATEUR DE VAUCLUSE

Dossier suivi par : L. LE NY  
Tél : 04 90 16 12 14  
Fax : 04 90 16 12 15  
Objet : Débat public politique des  
transports vallée du Rhône et arc  
languedocien  
Réf : LL-2006-5  
P.J :  
1 Copie courrier du 21.06.05.  
1 Contribution à la préparation du  
débat public

**Monsieur Philippe MARZOLF**  
**Président de la Commission particulière du**  
**débat public politique des transports vallée**  
**du Rhône et arc languedocien**  
**26 boulevard Saint-Roch**  
**84000 Avignon**

Monsieur le Président,

Par courrier du 14 décembre 2005, vous avez sollicité les propositions du Département de Vaucluse sur le déroulement du débat public sur la politique des transports dans la vallée du Rhône et l'arc languedocien.

Tout d'abord, et comme je l'avais déjà indiqué dans un avis transmis au Préfet de Région le 21 juin 2005 (copie courrier ci-jointe), l'aire géographique retenue pour ce débat public me semble réductrice. En effet, elle exclut l'axe vallée du Rhône-Italie qui ne peut être séparé des réflexions sur la vallée du Rhône et l'arc languedocien. La réalité d'un arc méditerranéen doit au contraire être aujourd'hui reconnue. Dans ce cadre, le traitement correct du nœud avignonnais, carrefour entre cet arc et la Vallée du Rhône est fondamental pour les échanges nationaux et internationaux.

Concernant les modalités d'organisation du débat, et en réponse à votre demande, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint la contribution écrite du Département de Vaucluse.

Dans l'attente de la poursuite de la démarche de débat public, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Conseil général de Vaucluse  
Hôtel du Département  
Rue Viala  
84909 AVIGNON CEDEX 9

Téléphone  
04 90 16 15 00  
Télécopie  
04 90 14 04 57  
www.cg84.fr

Le Président

## PROPOSITIONS DES ACTEURS POUR LA PRÉPARATION DU DÉBAT PUBLIC SUR LA POLITIQUE DES TRANSPORTS DANS LA VALLÉE DU RHÔNE ET L'ARC LANGUEDOCIEN

Afin de préparer le débat public sur la politique des transports dans la vallée du Rhône et l'arc languedocien, en concertation et au plus près des demandes des acteurs concernés, la Commission particulière du débat public (CDPP), en charge de son organisation, **sollicite vos propositions**. Nous nous sommes fixé comme objectifs d'une part de diffuser le plus largement possible une information complète, claire et adaptée à tous les publics, et d'autre part de permettre au plus grand nombre de citoyens de s'exprimer, indépendamment de leur catégorie socioprofessionnelle ou de leur engagement auprès de la collectivité. C'est précisément sur les moyens d'atteindre ces deux objectifs que nous attendons vos suggestions.

- Organisme : Département de Vaucluse
- Nom et prénom du représentant : Claude HAUT
- Fonction : Président du Conseil Général
- Coordonnées :  
Hôtel du Département, Rue Viala  
84909 AVIGNON CEDEX 9  
Tél : 04 90 16 15 00  
Fax : 04 90 14 04 57  
[www.vaucluse.fr](http://www.vaucluse.fr)

- 
- Quelles problématiques et thématiques doivent selon vous être abordées au cours de ce débat ?

*Le débat devra traiter :*

- *les enjeux soulevés par la problématique des transports dans la vallée du Rhône et l'ensemble de « l'arc méditerranéen » ; une approche centrée sur le seul « arc languedocien » est réductrice puisqu'elle exclut l'axe reliant la vallée du Rhône à l'Italie,*

- le transport de voyageurs et le transport de marchandises
- les différents types de flux (international, national, local, saisonnier ou régulier...),
- l'ensemble des modes alternatifs à la route en vue de désengorger les axes routiers (aérien, fluvial, ferroviaire...),
- l'impact de la politique des transports sur l'environnement (notamment réduction des émissions de polluants) l'urbanisation, les territoires riverains,
- l'adaptation des infrastructures aux enjeux se posant aux différentes échelles (inter-régionale, régionale, départementale, locale...),
- la dimension transversale de l'évolution des transports, dans une optique d'aménagement des territoires, en lien avec les questions d'urbanisation, d'habitat, d'offre de services, d'emploi et de développement économique...

- Que doit contenir le dossier d'information soumis au débat pour qu'il soit complet et compréhensible pour tous ?

*Le dossier d'information devra contenir :*

- un diagnostic de la situation actuelle des transports dans la vallée du Rhône et l'arc méditerranéen mettant en évidence les principaux enjeux,
- une approche prospective basée sur plusieurs scénarios alternatifs avec une évaluation de chacun des scénarios,
- des hypothèses d'actions concrètes selon les scénarios envisagés.

*Il est important que les principaux acteurs, dont les Départements, soient associés à l'élaboration du dossier d'information.*

- Quels outils d'information du public préconisez-vous ainsi que leurs modes de diffusion ?

- un journal du débat public,
- le dossier d'information dont une synthèse téléchargeable sur internet,
- une exposition dans les lieux publics pertinents (Préfectures, collectivités territoriales, bureaux de postes, gares SNCF, aires d'autoroutes, ports, aéroports...),
- une plaquette diffusée le plus largement possible,
- un site internet,
- presse

- Comment pouvez-vous nous aider à la diffusion de ces outils ? Notamment, pouvez-vous envisager de nous consacrer un espace d'expression dans le support de votre institution ou de distribuer directement un document de la CPDP ?

- installation de l'exposition et mise à disposition de la plaquette du débat public dans le hall d'entrée du CG et/ou dans tous les lieux recevant du public (CMS, Maisons du Département...)
- article dans *Vaucluse Magazine*
- page web consacrée au débat public sur [www.vaucluse.fr](http://www.vaucluse.fr) et lien vers le site internet du débat public.

- Selon vous, quels sont les moyens d'expression et de participation du public à mettre en place ? Où doivent se dérouler les réunions publiques compte tenu de l'étendue géographique du champ du débat ?

- prévoir la possibilité de recueillir les avis du public sur le site internet,
- organiser des réunions publiques de proximité dans chaque département, en plus de

*réunions plus thématiques*

- *prévoir une permanence téléphonique (numéro vert),*
- *recueil de contributions et de cahiers d'acteurs,*
  
- *Quels seront a priori vos besoins en information, études, outils de communication de proximité... ?*
  - *mise à disposition de l'ensemble des données et études mobilisées pour constituer le dossier de débat public,*
  - *mise à disposition des plaquettes et panneaux d'exposition*
  - *distribution d'un CR ROM à destination notamment des scolaires et étudiants,*
  
- *Quelles autres suggestions pouvez-vous nous faire pour l'organisation générale de ce débat, afin qu'il suscite le maximum de participation ?*
  - *Saisine du Conseil Départemental de Concertation pour avis,*
  - *Couverture dans la presse régionale*